

Depuis plusieurs mois, les agents de l'ESI Bordeaux Océan ont manifesté leur rejet de plusieurs dispositions régressives en matière d'organisation et de conditions de vie au travail.

Astreintes dévalorisées et mal encadrées, horaires imposés sans concertation ni prise en compte des difficultés, baisses d'effectifs atteignant le point de rupture, et face à tous ces problèmes des réponses de l'administration qui oscillent entre mesures arbitraires, absence de solution et recherche de solutions déléguée aux agents eux-mêmes.

Malgré l'affichage d'une volonté de dialogue, il s'est avéré que la direction n'avait rien de sérieux à proposer en réponse aux demandes des agents, et qu'ils s'agissait plutôt de les impliquer dans la construction de pseudo-solutions qui ne pouvaient les satisfaire réellement. Il faut souligner dans ce contexte la situation particulièrement difficile des cadres A positionnés (sans compensation particulière) comme chefs d'équipes et à qui l'on demande d'accompagner et de faire accepter ces régressions alors qu'ils les subissent eux mêmes et ont donc toute légitimité pour s'y opposer.

Dès lors des tensions sont apparues, et l'administration a montré son vrai visage en tentant le passage en force. Depuis quelques semaines les pressions individuelles et collectives et les tentatives d'intimidations se sont multipliées et ont gagné en intensité jusqu'à déclencher une situation de blocage. Plusieurs agents sont aujourd'hui en arrêt maladie en réaction aux pressions subies ces derniers jours.

Réunis lors d'une HMI le lundi 3 avril, les agents de l'ESI ont fait le double constat :

- du caractère inacceptables des dispositions que tente d'imposer l'administration, et du danger qu'elles portent pour l'ensemble des services informatiques par le précédent qu'elles créeraient (astreintes sans cadre, horaires imposés arbitrairement, gestion de la pénurie par les agents eux-mêmes...) ;
- des dégâts causé par un management (local et national) qui n'a que des arguments d'autorité à opposer aux revendications des agents, qui ne concède rien mais use de la pression, l'intimidation et le chantage aux missions pour faire passer ses réformes.

Déterminés à obtenir cette fois-ci des réponses consistantes, les agents de l'ESI se sont déclarés prêts à cesser le travail à tout moment durant la campagne de télédéclaration de l'IR. Ils appellent à se joindre à leur action l'ensemble des personnels de la DISI Sud-Ouest directement ou potentiellement concernés par les dérives en matière d'astreintes, d'organisation du travail, de gestion de la pénurie d'effectifs et de pressions hiérarchiques.

Les organisations syndicales de la DISI soutiennent et accompagnent cette démarche et ont déposé un préavis de grève reconductible pour l'ensemble de la DISI Sud-Ouest sur la période du 12 avril 2017 au 6 juin 2017 inclus.

fichiers:



[Télécharger preavis_disi_so_2017-04-05.pdf](#) (154.86 Ko)

Public: [Temps de Travail-Congés](#)

[Mobilisations 2017](#)

[Informatique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
